

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage - échelle 1/5 000
Plan d'ensemble de la commune

Vu pour être annexé
à l'arrêté n°20171204
du 04/12/2017
soumettant à enquête publique
le projet du
Plan Local d'Urbanisme



POS approuvé le 08 Septembre 1993, modifié le 05 Juin 1996
Prescription du PLU le 05 Juin 2015

Dossier du PLU réalisé par :

PERSPECTIVES
2 rue de la Gare
50150 CHARMONT 4/E
Tel : 03 25 40 05 90
Email : perspectives@perspectives-urba.com



LEGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone
- Espace Boisé Classé
- Marge de recul (5 mètres)

Elément du paysage (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)

- Secteur de vergers
- ★ Arbres
- ★ Arbres de la Révolution
- ✕ Croix, Croix Modot
- ▲ Lavoir
- Puits
- Chemin dit de la Ruellotte
- Mur de pierres sèches et porche

DEFINITION DES ZONES

| | |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| UC | Zone urbaine mixte |
| UCc | Secteur de la zone urbaine mixte soumis à OAP |
| UCzh | Secteur de la zone urbaine mixte en zone humide |
| 1AU | Zone d'urbanisation future à vocation mixte |
| A | Zone agricole |
| N | Zone naturelle et forestière |
| Nc | Secteur de la zone naturelle et forestière autorisant le stationnement temporaire de caravanes |
| Np | Secteur de la zone naturelle et forestière à protéger |

